



République Française
Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 15 avril 2026 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 8 avril 2026.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme FAULE, M. ALCALDE, Mme DUQUE, M. RIVIERE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, M. TAUPENOT, Mme DIMPRE, M. GIRAULT, Mme LEBON, M. GUENOT, Mme DABET, Mme MEFTAH, M. DAPOIGNY, M. DAMAR, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. BARIEZ, Mme LAMY, M. JEANNOT, M. GELOT, Mme CROUIN, M. GUIHO, M. MECHIN et M. Riant.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme COTTON avait donné procuration à M. Riant.

Secrétaire de séance : Madame Chrystèle DABET

D 2026-051 : REGIE CULTURELLE : FIXATION TARIFS SPECTACLES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération D 2017-258 du 7 avril 2017 relative à la création de la régie culturelle,
Considérant la mise en place d'une billetterie pour la tenue de la représentation théâtrale « Mal de maires » par la Compagnie du globe,
Considérant la mise en place d'une billetterie pour le spectacle de danse « Origine » interprété par la Compagnie du Lys Blanc,

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- ADOPTE un tarif unique à 10 euros pour la représentation « Mal de maires » qui aura lieu le dimanche 17 mai 2026 à la salle polyvalente,
- ADOPTE un tarif unique à 10 euros pour la représentation « Origine » qui aura lieu le samedi 31 octobre 2026 à la salle polyvalente.

Pour extrait conforme au registre des
délibérations,
Le Maire,

